

Mulcol® Multitherm Bandage**SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE L'ENTREPRISE/DE L'ENTREPRISE****1.1. Identifiant du produit**

Nom commercial Mulcol® Multitherm Bandage
Isolation thermique

1.2. Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Ruban d'étanchéité pour la protection passive contre l'incendie.

1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Compagnie Mulcol International
Promenade 75
5401 GM Uden
Pays-Bas
Téléphone +31 (0)118-726140
Courriel info@mulcol.com
Site internet www.mulcol.com

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

En cas d'information toxicologique de contact d'urgence, tél. d'urgence 112.

Pour des informations non urgentes sur les poisons:

France, Centre Antipoison Toxicovigilance France, (+31) 01 40 05 48 48.

Belgique, Centre Antipoison Belgique, 070 245 245.

Suisse, Tox Info Suisse, 145 ou +41 44 251 51 51.

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement CE 1272/2008 (CLP)**

Article non soumis à l'étiquetage ou à la classification des dangers.

2.2. Éléments d'étiquetage**Étiquetage (CLP)**

Mentions de danger : sans objet

Conseils de prudence : sans objet

2.3. Autres dangers

Le traitement, par exemple par découpe, sciage ou meulage, peut produire des particules et de la poussière. L'inhalation de poussière peut provoquer une irritation du système respiratoire. Le contact de la poussière avec les yeux peut entraîner une irritation mécanique.

Propriétés perturbatrices endocriniennes, résultats de l'évaluation PBT et vPvB :

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS**3.1. Substances**

non applicable

3.1. Mélanges**Caractérisation chimique:**

Agent d'étanchéité à base de caoutchouc butyle, Polyisobutylène, charges et additifs

Le produit ne contient pas de substances dangereuses au-dessus des limites qui doivent être mentionnées dans cette section selon la législation applicable.

Ingrédients dangereux:

La concentration réelle ou la plage de concentration est retenue comme secret commercial.

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SECOURS**4.1. Description des mesures de premiers secours**

En cas d'inhalation :	Il ne s'agit pas d'une voie d'exposition probable. En cas de dégagement de vapeurs ou de poussières : Apporter de l'air frais. En cas d'inconfort, demandez un traitement médical.
Suite à un contact avec la peau :	Enlevez les résidus avec de l'eau et du savon. Enlevez les vêtements contaminés et lavez-les avant réutiliser. En cas d'irritation cutanée, consultez un médecin.
Après contact visuel :	Avec les paupières ouvertes, laver les yeux pendant plusieurs minutes sous l'eau courante. Supprimer le contact lentilles, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. En cas de troubles ou de symptômes persistants, consultez un ophtalmologiste.
Après avoir avalé :	La déglutition n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

L'inhalation de poussière peut provoquer une irritation du système respiratoire. Le contact de la poussière avec les yeux peut entraîner une irritation mécanique.

4.3 Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Traiter de manière symptomatique.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Agent extincteur**

Agent extincteur approprié : Jet d'eau, mousse, poudre d'extinction sèche, dioxyde de carbone.

Agents extincteurs qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Jet d'eau complet

5.2. Dangers particuliers découlant de la matière ou du mélange

Lors du chauffage ou en cas d'incendie, des gaz toxiques peuvent se former.

S'il est chauffé jusqu'à la décomposition, le produit peut émettre : Fumée, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers**Équipement de protection spécial pour les pompiers :**

Portez un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection chimique.

Informations complémentaires :

Utilisez un spray d'eau fine pour refroidir les récipients en danger.

Ne laissez pas l'eau du feu pénétrer dans les eaux de surface ou souterraines.

SECTION 6 : MESURES DE REJET ACCIDENTEL**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une ventilation adéquate.

En cas de formation de poussière : Portez un équipement de protection. Ne respirez pas la poussière. Évitez tout contact avec la peau et les yeux.

Enlevez les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser.

6.2. Précautions environnementales

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux souterraines, les eaux de surface ou les drains.

6.3. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Reprendre mécaniquement, en le plaçant dans des récipients appropriés pour l'élimination. Pour nettoyer le sol et tous les objets contaminés par ce matériau, utilisez du white spirit.

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter en outre aux articles 8 et 13.

SECTION 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité**

Conseils pour une manipulation en toute sécurité :

Lavez-vous les mains avant les pauses et après le travail. Lors de l'utilisation, ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas.

Pour l'usinage mécanique : Éviter la production de poussière. Assurer une ventilation adéquate.

En cas de formation de poussière : Portez un équipement de protection approprié. Ne respirez pas la poussière. Évitez tout contact avec la peau et les yeux. Enlevez les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser.

Ayez une bouteille de douche oculaire ou un rince-œil prêt sur le lieu de travail.

7.2. Conditions de stockage en toute sécurité, y compris les éventuelles incompatibilités**Exigences pour les entrepôts et les conteneurs :**

Gardez le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé.

température de stockage : 5 °C à 25 °C

7.3. Utilisations finales spécifiques

Aucune information disponible.

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle****Informations complémentaires :**

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôle de l'exposition

Échappement local lors de la manipulation de matériaux chauffés.

Assurer une ventilation adéquate.

Équipement de protection individuelle**Contrôle de l'exposition professionnelle****Protection respiratoire :**

Habituellement, aucune protection respiratoire individuelle n'est nécessaire.

Pour l'usinage mécanique : Filtre à particules P1 selon EN 143.

Protection des mains :

Gants de protection selon EN ISO 374:1.

Matériau du gant : caoutchouc nitrile, caoutchouc butyle (caoutchouc butyle), alcool polyvinyle

Épaisseur de la couche : 1 mm

Respectez les instructions du fabricant du gant concernant la pénétrabilité et le temps de percée.

Protection des yeux :

Lunettes étanches selon la norme EN ISO 16321-1:2022.

Protection corporelle :

Portez des vêtements de travail avec de longs bras.

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Lavez-vous les mains avant les pauses et après le travail. Lors de l'utilisation, ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas. Évitez la production de poussière. Ne respirez pas la poussière.

Enlevez les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser.

Ayez une bouteille de douche oculaire ou un rince-œil prêt sur le lieu de travail.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base**

Apparence	État physique à 20 °C et 101,3 kPa : solide
	Forme : Ruban d'étanchéité
Couleur	Brun rouge
Odeur	Doux, faible
Seuil d'odeur	Aucune donnée disponible
Valeur du pH	Neutre
Point de fusion/point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition	Aucune donnée disponible
Plage du point d'éclair/du point d'éclair	> 180 °C
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
Inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limites d'explosion	LIE (limite inférieure d'explosion) : sans objet UEL (Upper Explosive Limit) : non applicable
Tension de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité	Environ 1,4 g/cm ³

Hydrosolubilité	Insoluble
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Décomposition thermique	> 200 °C
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible
Caractéristiques oxydantes	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en solvant 0 %

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Se reporter à la sous-section 10.3 « Possibilité de réactions dangereuses ».

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse lorsqu'il est manipulé et stocké conformément aux dispositions.

10.4. Conditions à éviter

Protéger de la chaleur excessive.

10.5. Matériaux incompatibles

Acides, solvants organiques.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux lorsque les réglementations en matière de stockage et de manipulation sont observées.

Décomposition thermique : > 200 °C

SECTION 11 : RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques :

Toxicité aiguë (orale) :	Manque de données.
Toxicité aiguë (cutanée) :	Manque de données.
Toxicité aiguë (inhalative) :	Manque de données.
Corrosion/irritation cutanée :	Manque de données.
Lésion/irritation oculaire :	Manque de données.
Sensibilisation aux voies respiratoires :	Manque de données.
Sensibilisation cutanée :	Manque de données.
Mutagenicité/génotoxicité des cellules germinales :	Manque de données.
Cancérogénicité :	Manque de données.
Toxicité pour la reproduction :	Manque de données.
Effets sur ou via la lactation :	Manque de données.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) :	Manque de données.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) :	Manque de données.
Risque d'aspiration :	Manque de données.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbatrices endocriniennes :	Aucune donnée disponible
Autres informations :	Aucune donnée disponible

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Plus de détails :

Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité**Plus de détails :**

Le produit n'est pas biodégradable.

En raison de sa densité élevée, le produit ne flotte pas et, par conséquent, ne peut pas être séparé par des séparateurs de matériaux à densité légère normales.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage : n-octanol/eau :**

Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes

Aucune donnée disponible

12.7. Autres effets indésirables**Informations générales :**

Ne pas laisser pénétrer dans le sol, les plans d'eau ou les drains.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Numéro clé des déchets : 07 02 99 = déchets de matières plastiques, de caoutchouc synthétique et de fibres synthétiques ou artificielles de l'UEM :

Déchets non dénommés ailleurs

MFSU = fabrication, formulation, fourniture et utilisation

Recommandation: Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

Emballages contaminés

Recommandation: Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

SECTION 14 : INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT**14.1. Numéro ONU****ADR/RID, IMDG, IATA-DGR :**

Sans objet

14.2. Désignation officielle de transport ONU**ADR/RID, IMDG, IATA-DGR :**

Non restreint

14.3. Classe(s) de danger pour le transport**ADR/RID, IMDG, IATA-DGR :**

Sans objet

14.4. Groupe d'emballage**ADR/RID, IMDG, IATA-DGR :**

Sans objet

14.5. Dangers pour l'environnement**Dangereux pour l'environnement :**

La substance/le mélange n'est pas dangereux pour l'environnement selon les critères de l'ONU

Règlement type.

Polluant marin :

Non

14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur

Pas de marchandise dangereuse au sens de ces réglementations de transport.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II du MARPOL73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible.

ARTICLE 15 : RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législations en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Réglementations nationales - États membres de la CE

Composés organiques volatils (COV) :

0 % en poids

Autres réglementations, limitations et exigences légales :

Sans objet

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce mélange, une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise.

SECTION 16 : AUTRES RENSEIGNEMENTS

Libellé des phrases H des paragraphes 2 et 3 :

H351 = Susceptible de provoquer le cancer.

H361f = Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

H373 = Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

EUH210 = Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Révisions du présent document

La révision qui a abouti à la version 3.0 a apporté des changements drastiques aux sections 1 à 16, mettant à jour le document pour être conforme à (UE) n° 878/2020.

Abréviations et acronymes :

ADN : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

AS/NZS : Normes australiennes/Normes néo-zélandaises

Carc. : Cancérogénicité

CAS : Chemical Abstracts Service

CFR : Code des règlements fédéraux

CLP : Classification, étiquetage et emballage

DMEL : Niveau d'effet minimal dérivé

DNEL : Niveau dérivé sans effet

CE : Communauté européenne

FR : Norme européenne

EQ : Quantités exceptées

IATA : Association internationale du transport aérien

IATA-DGR : Association du transport aérien international – Réglementation sur les marchandises dangereuses

Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac

Code IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses

LIE : Limite inférieure d'explosion

MARPOL : Pollution maritime : La Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires

MFSU : Fabrication, formulation, fourniture et utilisation

OSHA : Administration de la sécurité et de la santé au travail

PBT : Persistant, bioaccumulable et toxique

CESE : Concentration estimée sans effet

REACH : enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques

Repr. : Toxicité pour la reproduction

RID : Réglementation relative au transport international ferroviaire des marchandises dangereuses

STOT RE : Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

SVHC : Substance extrêmement préoccupante

TRGS : Règles techniques pour les substances dangereuses
TSCA : Loi sur le contrôle des substances toxiques
vPvB : Très persistant et très bioaccumulatif

Avis au lecteur

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel des connaissances et sont destinées à décrire le produit à des fins de prescriptions en matière de santé, de sécurité et d'environnement uniquement. Il ne doit pas être interprété comme une garantie de performance technique ou d'adéquation à des applications particulières.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur des données et des échantillons testés par Mulcol International B.V. La feuille a été rédigée au mieux de nos capacités et en fonction de l'état des connaissances à ce moment-là. La fiche de données de sécurité ne constitue qu'une ligne directrice pour la manipulation, l'utilisation, la consommation, le stockage, le transport et l'élimination en toute sécurité des substances/préparations/mélanges mentionnés au point 1.

De nouvelles fiches de données de sécurité sont rédigées de temps en temps. Seules les versions les plus récentes peuvent être utilisées. Sauf indication contraire mot pour mot sur la fiche de données de sécurité, les informations ne s'appliquent pas aux substances/préparations/mélanges sous forme plus pure, mélangés à d'autres substances ou dans des processus.

La fiche de données de sécurité n'offre aucune spécification de qualité pour les substances/préparations/mélanges en question. Le respect des instructions de la présente fiche de données de sécurité ne dispense pas l'utilisateur de l'obligation de prendre toutes les mesures dictées par le bon sens, la réglementation et les recommandations ou qui sont nécessaires et/ou utiles compte tenu des circonstances réelles applicables. Mulcol International B.V. ne garantit pas l'exactitude ou l'exhaustivité des informations fournies et ne peut être tenu responsable des modifications apportées par des tiers.

Cette fiche de données de sécurité ne doit être utilisée qu'au sein de l'Union européenne, de la Suisse, de l'Islande, de la Norvège, du Royaume-Uni et du Liechtenstein. Toute utilisation en dehors de cette zone est à vos risques et périls. Tous les droits de propriété intellectuelle sur cette feuille sont la propriété de Mulcol International B.V. et sa distribution et sa reproduction sont limitées.